

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Voies générale et technologique : rentrée 2018 et perspectives

Réunions académiques de rentrée
Août 2018



SOMMAIRE

- Les ambitions du nouveau lycée général et technologique
- L'accompagnement et l'orientation pendant l'année 2018-2019
- Les premières étapes de la préparation de la rentrée scolaire 2019 : modalités de construction de l'offre de formation
- Les nouveaux programmes
- Les grilles horaires du cycle terminal (voies G et T)
- Les textes officiels

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Les ambitions du nouveau lycée général et technologique

AMBITIONS DU NOUVEAU LYCÉE GT

Un nouveau baccalauréat général et technologique en juin 2021

- Simplifier une organisation trop compliquée
- Valoriser le travail et la régularité des lycéens
- Mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
- Servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur

Évolutions des enseignements et de la scolarité en LEGT

- Tests de positionnement au début de l'année de Seconde
- Accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Temps dédié à l'aide aux choix d'orientation dès le début de la Seconde
- Intervention de deux professeurs principaux en Terminale
- Des enseignements communs (en voie G et en voie T) permettant l'acquisition d'une culture commune
- Des enseignements de spécialité en cycle terminal : trois en Première, deux en Terminale
- Des enseignements optionnels possibles
- Introduction d'une part de contrôle continu dans la note finale du baccalauréat (40%, dont 30% au titre des épreuves communes et 10% au titre des bulletins scolaires)

Une transformation progressive du lycée GT

- Premières évolutions de la classe de Seconde GT en 2018-19
- Rénovation des classes de Seconde et Première à la rentrée 2019
- Rénovation de la classe de Terminale à la rentrée 2020

De nouveaux programmes en vigueur

- En Seconde et Première à la rentrée 2019
- En Terminale à la rentrée 2020

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Accompagnement et orientation pendant l'année 2018-2019



ÉVOLUTION DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

■ Deux volets

- Soutien de l'élève dans sa progression, en fonction de ses besoins
- Accompagnement de l'élève dans ses choix d'orientation et son projet d'études

■ Une organisation

- Un projet de l'équipe pédagogique examiné par le conseil pédagogique, voté en C.A. et coordonné par le professeur principal de la classe
- Une mise en œuvre possible par tous les enseignants
- Un appui des conseillers d'éducation, professeurs documentalistes et psychologues de l'éducation nationale.

➔ **En 2018 / 2019 l'horaire de 2 heures hebdomadaires
(72h annuelles) reste en vigueur**

ACCOMPAGNEMENT AUX CHOIX D'ORIENTATION

■ Trois objectifs

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer
- Connaître les formations et les débouchés de l'enseignement supérieur
- Élaborer son projet d'orientation

■ Deux types d'action

- Accompagnement par les personnels de l'Éducation nationale
- Information sur les métiers et les formations organisée par la Région, les partenaires associatifs ou de l'enseignement supérieur

■ Modalités de mise en œuvre

- Une démarche active et de projet
- L'utilisation de cas concrets et de supports diversifiés
- Des activités en autonomie ou en groupe
- Des mises en perspectives dans une grande variété de secteurs professionnels et domaines de formation

Bientôt :
le guide « Accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique - Objectifs, repères et ressources pédagogiques en seconde »

L'accompagnement au choix de l'orientation est organisé par référence à un volume de 54h élèves annuelles – à titre indicatif – en fonction des besoins de l'élève, du niveau d'enseignement et des modalités de l'accompagnement mis en place dans l'établissement.



ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION : ACTIONS À MENER AU SEIN DU LYCÉE EN 2018-2019

■ 1^{er} trimestre :

- En Seconde : tests numériques de positionnement de 50 mn en mathématiques et français (entre le 17 septembre et le 5 octobre)
- Correction automatisée et communication des résultats aux familles (résultats anonymes partagés entre l'élève, sa famille et ses enseignants)
- Mise en place de l'accompagnement personnalisé à la lumière des résultats des tests.

Outils pour organiser la passation des tests de positionnement

■ Équipes de direction / fin août

Dans l'Application de suivi des passations (ASP), documentation détaillée :

- « Guide général Seconde GT » sur toutes les étapes du protocole du test
- Note de l'application ASP
- Note technique de l'outil diagnostic du matériel informatique

■ Professeurs / fin août

Sur Eduscol, simulation active de différents exemples d'exercices dans chacun des domaines évalués. Avec :

- descriptif des tâches (mention des compétences visées et des réponses attendues)
- éléments sur le degré de difficulté des exercices et le niveau de maîtrise dont ils témoignent



ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION : ACTIONS À MENER AU SEIN DU LYCÉE EN 2018-2019

■ 2e trimestre :

- En dehors des opérations d'orientation : recueil des souhaits d'enseignements de spécialité auprès des élèves de Seconde visant la voie générale. Recommandations émises par le conseil de classe du 2^{ème} trimestre
- Dans le cadre habituel des opérations d'orientation : recueil des souhaits de série auprès des élèves de Seconde visant la voie technologique

■ 3e trimestre :

- Les élèves de seconde visant la voie générale finalisent leurs choix d'enseignements de spécialité pour l'année de Première
- Les élèves de seconde visant la voie technologique expriment leur choix de série pour l'année de Première

- **Accompagnement personnalisé tout au long de l'année** : soutien des élèves de Seconde en fonction de leurs besoins et accompagnement aux choix d'orientation vers les enseignements de spécialité de Première ou vers une série technologique.
- **Les opérations d'orientation - ou de réorientation - vers les voies générale, technologique ou professionnelle sont inchangées.**

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Premières étapes de préparation de la rentrée 2019

Modalités de construction de l'offre de formation

CONSTRUCTION DE L'OFFRE DE FORMATION : DIALOGUE ÉTABLISSEMENT / ACADÉMIE

■ 1^{er} trimestre : répartition de l'offre d'enseignements de spécialité

- propositions par l'établissement (public ou privé) d'une offre d'enseignements de spécialité pour 2019-2020
- échanges au niveau infra départemental défini par le recteur (bassin, réseau...)
- régulation académique de l'offre locale
- **présentation aux instances académiques au plus tard fin décembre 2018**

Pour la voie générale : certains enseignements de spécialité donnent lieu à une carte académique, voire nationale (Arts, LCA, et dans un premier temps Sciences de l'ingénieur, Numérique et sciences informatiques) :

- en soutien aux établissements les moins attractifs
- par référence à l'existant dans les établissements

Pour la voie technologique : les modalités d'élaboration de l'offre de formation sont inchangées

CONSTRUCTION DE L'OFFRE DE FORMATION : DIALOGUE ÉTABLISSEMENT / ACADÉMIE

■ **2e trimestre : les combinaisons d'enseignements de spécialités par établissement**

- L'offre est stabilisée au second trimestre dans chaque établissement au vu :
 - De la carte des enseignements de spécialité arrêtée au 1^{er} trimestre
 - Des souhaits exprimés par les élèves de 2^{nde} au cours du 2^{ème} trimestre
 - Des moyens attribués à l'établissement pour la rentrée scolaire suivante
- Elle fait l'objet d'un échange entre les autorités académiques et l'établissement dans le cadre des dialogues de préparation de la rentrée 2019, en particulier en termes de ressources humaines

■ **3e trimestre :**

- Ajustements habituels dans le cadre des opérations de préparation de rentrée.

Les enseignements optionnels :

- L'offre se construit en cohérence avec l'existant dans l'établissement
- Son évolution est arbitrée par l'autorité académique
- Le choix d'enseignements optionnels par l'élève ne conditionne pas celui des enseignements de spécialité

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Les nouveaux programmes du LGT



LES NOUVEAUX PROGRAMMES (VOIES G ET T)

■ Calendrier prévisionnel

- Octobre 2018 : remise des propositions du CSP au ministre
- Novembre 2018 : consultation nationale et concertation avec les organisations représentatives – Rédaction définitive des projets de programmes
- Décembre 2018 : consultation du Conseil Supérieur de l'Éducation – Publication des programmes
- Rentrée 2019 : entrée en vigueur des nouveaux programmes du LGT pour les classes de 2nd et de 1^{ère}

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Les grilles horaires du cycle terminal (voies G et T)

LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**



Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	12 h	12 h		

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

LA VOIE TECHNOLOGIQUE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences
et technologies
du management
et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences
et technologies
de la santé
et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences
et technologies
de l'hôtellerie et
de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences
et technologies
de l'industrie et
du développement
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques
de la musique
et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences
et technologies
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences
et technologies
du design et
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Les textes officiels



BULLETIN OFFICIEL N°29 DU 19 JUILLET 2018

- **Baccalauréat général et formations conduisant au baccalauréat technologique**
Dispositions du Code de l'éducation relatives aux enseignements : modification décret n° 2018-614 du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813135D](#))
- **Baccalauréats général et technologique**
Modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813139A](#))
- **Baccalauréats général et technologique**
Épreuves anticipées
arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813136A](#))
- **Baccalauréat général**
Épreuves à compter de la session 2021
arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813138A](#))
- **Baccalauréat technologique**
Épreuves à compter de la session de 2021
arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813140A](#))
- **Lycées d'enseignement général et technologique et lycées d'enseignement général et technologique agricole**
Organisation et volumes horaires de la classe de seconde
arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1815610A](#))
- **Baccalauréat général**
Organisation et volumes horaires des enseignements du cycle terminal
arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1815611A](#))
- **Baccalauréat technologique**
Organisation et volumes horaires des enseignements des classes de première et terminale dans les séries « sciences et technologies de la santé et du social » (ST2S), « sciences et technologies de laboratoire » (STL), « sciences et technologies du design et des arts appliqués » (STD2A), « sciences et technologies de l'industrie et du développement durable » (STI2D), « sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG), « sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration » (STHR)
arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1815612A](#))

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE :
RENTRÉE 2018 ET PERSPECTIVES